

BIBLIOGRAPHIE.

OBITUARIUM ECCLESIE SANCTI PAULI LUGDUNENSIS, ou Nécrologe des bienfaiteurs de l'église de Saint-Paul de Lyon, du xi^e au xiii^e siècle, publié, pour la première fois, d'après le manuscrit original avec notes et documents inédits, par M. C. Guigue, ancien élève de l'école des Chartes. — Bourg en Bresse, Gromier aîné, éditeur, 1872 (1).

Pendant que d'autres oublient, au milieu des préoccupations de la politique, les travaux historiques qui remplissaient autrefois leurs heures de loisir, M. Guigue poursuit avec persévérance la publication des documents inédits de notre histoire locale. Après le *Cartulaire de l'église collégiale de Notre-Dame de Beaujeu*, il avait édité, en 1867, *l'Obituaire de l'Église de Lyon*, vaste nécrologe de tous les personnages illustres de nos provinces au moyen âge. Aujourd'hui, à peine vient-il de publier les *Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes*, du conseiller Aubret (2), qu'il nous donne *l'Obituaire de l'église de Saint-Paul de Lyon*.

Bâtie vers l'an 549 par saint Sacerdos, restaurée au commencement du ix^e siècle par Leidrade, et considérablement agrandie par l'archevêque Hugues pendant les premières années du xii^e siècle, l'église de Saint-Paul de Lyon avait autrefois le rang de collégiale, c'est-à-dire d'église desservie par des chanoines réguliers. Son chapitre, composé d'un chamarier, d'un chantre, d'un sacristain-curé et de dix-huit chanoines, s'honorait de compter dans ses rangs les représentants des plus nobles familles de nos pays. Humbert de Forez, fils du comte Guy II, était ainsi revêtu de la dignité de chamarier de Saint-Paul au commencement du xiii^e siècle.

Les anciens terriers de cette église témoignent encore de l'importance des rentes foncières et des propriétés diverses dont elle

(1) En vente à Lyon, chez Aug. Brun, libraire, rue du Plat, 13.

(2) Trois volumes in-4, suivis d'un quatrième volume de *documents inédits*. Un examen rapide de ces quatre volumes, dont l'importance est extrême, nous a convaincu que cet ouvrage intéresse autant les provinces du Lyonnais et du Beaujolais, que celles de la Bresse et de la Dombes.

avait été dotée par une foule de donateurs. Ces possessions, divisées en *obédiences*, s'étendaient, nous dit M. Guigue, dans le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, le Dauphiné, le Bugey, la Bresse et la Dombes. Aussi l'Obituaire de l'église de Saint-Paul, qui renferme la liste de tous ses bienfaiteurs pendant une période de cinq siècles, offre-t-il un intérêt plus général qu'on pourrait le croire au premier abord. Du XI^e au XIII^e siècle, nous y voyons mentionnés les noms de la plupart des familles chevaleresques du Lyonnais et des provinces voisines, à côté de ceux d'un grand nombre de nos villages. Les renseignements, que l'on peut y puiser, se rapportent donc à une époque où les documents historiques sont d'autant plus précieux qu'ils sont moins abondants.

Le manuscrit de l'Obituaire de Saint-Paul fait partie de la collection Coste, sous le n^o 2035. Mais à peine était-il connu de nos érudits. M. Guigue ne s'est pas borné à une simple reproduction du texte original. Il y a joint des notes d'un grand intérêt sur tous les personnages historiques mentionnés dans ce nécrologe. Ces notes, qui étaient nécessaires pour compléter les énonciations parfois trop brèves de l'Obituaire, sont d'autant plus dignes d'attention qu'elles sont toutes empruntées à des chartes inédites de nos archives départementales, reproduites sous forme d'*appendice*, à la suite de l'ouvrage, dont elles doublent réellement l'importance et la valeur.

Tous ceux qui s'intéressent à la publication des sources originales de notre histoire, accueilleront donc avec faveur ce nouveau recueil de documents, qui a sa place marquée dans nos bibliothèques, à côté du *Cartulaire de Savigny et d'Ainay*, et de l'*Obituaire de l'Eglise de Lyon*, dont il forme le digne complément. C'est à l'aide de ces titres et de ces chartes, dont la plupart demeurent encore enfouies dans la poussière de nos dépôts publics, que la lumière se fait chaque jour sur les événements les plus obscurs naguère de nos annales. On ne saurait donc trop encourager les travaux désintéressés, mais souvent méconnus, de ceux qui s'efforcent de faciliter, par de semblables publications, la tâche des historiens de l'avenir.

A. VACHEZ.